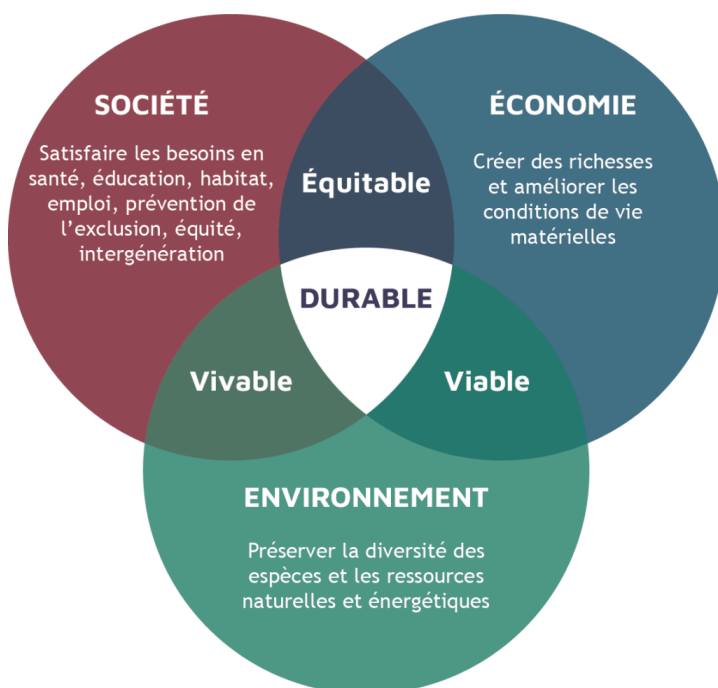


L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

QU'EST-CE QUE L'ENVIRONNEMENT ?

ACTIVITE 0 : CARTOGRAPHIER LES REPRESENTATIONS MENTALES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Définition de l'expression « **développement durable** » : **mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur trois piliers :**



DIAPLO : L'actualité se fait très souvent l'écho de cette notion d'environnement :

- Des scientifiques ont avancé l'idée que la pandémie de covid-19 trouvait son origine dans les perturbations environnementales causées par l'homme. Effectivement, l'épidémie fait partie des zoonoses, maladies qui se transmettent des espèces sauvages (ici les pangolins présents sur le marché chinois de Wuhan) aux hommes, souvent par l'intermédiaire des animaux domestiques. « On estime que les 5400 espèces de mammifères connus dans le monde hébergent quelque 460 000 espèces de virus, dont l'immense majorité reste à décrire. L'immense majorité de ces espèces virales sont inoffensives pour l'homme. Mais même un faible pourcentage d'espèces infectieuses constitue déjà une réserve d'agresseurs phénoménale : depuis des années, nous avons affronté le VIH, Ebola, la dengue, Zika, le chikungunya, la fièvre de Lassa, le SARS, le H5N1, le H1N1, et bien d'autres maladies émergentes qui, étant moins spectaculaires, n'ont pas fait la une de l'actualité. Mais leur nombre semble en constante augmentation depuis un demi-siècle et les épisodes épidémiques se font de plus en plus fréquents. » explique le quotidien suisse *Le Temps* ([ici](#)). Ceci serait dû notamment à la destruction des milieux naturels des animaux sauvages qui se retrouvent contraints d'entrer en contact avec les hommes.
- Chaque année, les records de températures atteintes se succèdent (été 2023, été 2024, fin juin 2026 : semaine la plus chaude jamais enregistrée en France) et les rapports de plus en plus alarmistes des scientifiques expliquent que ce dérèglement climatique ne fait que commencer et que ses conséquences vont être de plus en plus graves à l'image de la disparition de nombreuses espèces animales.
- Le succès des théories de l'effondrement (collapsologies) est également de plus en plus à la une : il s'agit d'un courant d'opinion croissant qui a une vision catastrophiste de l'urgence environnementale et prédit un effondrement de la civilisation industrielle. Pablo SERVIGNE et Raphaël STEVENS ont ainsi sorti en 2015 un ouvrage à

immense succès (plus de 100 000 exemplaires vendus) : *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes.*

En savoir plus : <https://www.franceculture.fr/ecologie-et-environnement/theorie-de-leffondrement-la-collapsologie-est-elle-juste-une-fantaisie-sans-fondement> et vidéo https://www.youtube.com/watch?v=aMgavIX8_wv

- L'actualité témoigne aussi de rassemblements populaires pour défendre l'environnement, marqués notamment par la mobilisation de la jeunesse mondiale menée par la Suédoise Greta Thunberg (ex : journées de grève des lycéens pour la planète à la suite du mouvement « Fridays for future ») ou encore d'actions individuelles comme la mode des « tiny houses », symboles d'un mode de vie moins énergivore et plus durable.

Pourtant parallèlement les mouvements d'opinion climato-sceptiques qui nient l'origine humaine du changement climatique prennent de l'essor – selon le baromètre de l'ADEME paru fin 2025 : 11% nient l'existence d'un changement climatique et 28% pensent que c'est un phénomène naturel - et trouvent que l'urgence est ailleurs (sécurité, immigration, pouvoir d'achat). Ainsi en France, si le parti EELV avait fortement progressé en 2020 lors des municipales, il a connu depuis un repli très important et le thème de l'environnement a été en grande partie absent des débats lors des dernières élections (législatives en juin 2024 ; nombreuses défaites de maires écologistes aux municipales de 2026).

Source : Baromètre de l'ADEME sur les représentations sociales du changement climatique, novembre 2025

L'enjeu de ce thème va être de comprendre comment les relations entre les sociétés et leurs milieux ont évolué avec le temps, toujours dans un équilibre précaire entre exploitation – nécessaire à l'humanité pour vivre – et protection – nécessaire pour que cette vie soit durable.

I. Une construction historique, sociale et politique de la notion d'environnement

A. Une définition qui a évolué du Moyen Age à nos jours

1) Un terme polysémique

Comme le montre l'article de l'*Encyclopédie universalis*, le terme environnement a un peu changé de sens avec le temps. Deux sens continuent de se côtoyer aujourd'hui : l'environnement peut être compris comme **synonyme de milieu naturel** ou biotope (et donc on ne considère l'environnement que ce qui relève de la nature indépendamment des hommes) ou alors comme **tout ce qui entoure l'homme, donc le milieu naturel et ce qui est créé et transformé par l'homme**. Par ailleurs, cette notion a intégré peu à peu l'idée d'une interaction entre les sociétés et les milieux imbriqués les uns dans les autres. Auparavant, ils étaient vus comme séparés, puis on a vu les sociétés comme dominantes par rapport aux milieux, avant d'envisager des échanges réciproques.

Ces deux définitions correspondent à **deux représentations différentes, à certains égards contradictoires**, et qui coexistent dans le **regard des différents acteurs**, d'où des **débats voire des conflits**.

2) La définition des géographes

DIAPO : La géographie utilise le mot « environnement » dans **le sens le plus large**, comme l'indique la **définition qu'en donne Yvette VEYRET** dans le dictionnaire en ligne *Hypergé* :

« L'environnement envisagé par les géographes, ne recouvre pas la seule nature au sens restreint du terme, il n'est pas synonyme de géographie physique, pas davantage de faune et de flore, ce que l'on nomme aujourd'hui la biodiversité, pas plus que de pollutions et de dégradations. Il désigne les **relations d'interdépendance complexes existant entre l'homme, les sociétés et les composantes physiques, chimiques, biotiques d'une nature anthropisée** que George Bertrand a proposé de nommer « géosystème ». [...] Pour les géographes, l'environnement est un **objet social qui intègre des données et des phénomènes sociaux associés à des éléments "naturels"** dans un construit en quelques sorte "hybridé" pourvu d'une **double dimension spatiale et temporelle**. Cette dimension temporelle est fondamentale dans l'étude de l'environnement ou du géosystème. Elle permet de souligner l'importance des **héritages, spécifiquement naturels** (ressources parfois non renouvelables, formes héritées du paysage qui composent ce que l'on nomme des paléo-environnements...), **ou liés à l'anthropisation** (modification des couverts végétaux, sélection des espèces végétales et animales pour l'agriculture et l'élevage..., pollutions). Cette analyse permet de souligner que **la planète ne porte pas d'environnements qui n'aient pas été à des degrés divers "modifiés" par les sociétés**. Insister sur l'anthropisation de la planète pose naturellement la question du statut de l'homme dans la nature. Pour certains écologistes radicaux, l'homme est toujours celui qui dégrade l'environnement, qui perturbe les "paysages naturels" ou les milieux naturels, ce qui revient à considérer l'homme comme un intrus dans la nature. **L'environnement est à la fois un « donné, un perçu, un vécu »** si l'on suit André Dauphiné (A. Dauphiné 1979). Le donné fournit des ressources aux sociétés et peut être responsable de contraintes ou d'aléas affectant les groupes sociaux. Contraintes et risques doivent pourtant être envisagés à un moment donné du

développement économique, technologique, social. Ce ne sont pas des données « objectives », à envisager en soi. L'environnement est aussi un cadre de vie, un produit de l'homme et de la société qui nécessite d'envisager les aspects historiques et culturels des sociétés. De ce point de vue, la perception et les représentations que les sociétés ont de la nature varient selon les cultures et selon les époques à l'intérieur d'une même aire culturelle. »

Source : Extraits de l'article « Environnement » dans le dictionnaire en ligne *Hypergé*, publié le 24 décembre 2009 <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article468>

« Les Communautés européennes définissent l'environnement comme « l'ensemble des éléments qui dans la complexité de leurs relations constituent le cadre, le milieu et les conditions de vie pour l'homme ». En droit français de l'environnement, le terme recouvre la nature, c'est-à-dire les espèces végétales et animales, les « équilibres » biologiques et les ressources naturelles (eau, sol, air, minerais, énergies fossiles) ainsi que les sites et les paysages (loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, loi du 19 juillet 1976 concernant les installations classées pour la protection de l'environnement, première loi à utiliser ce terme dans son titre). »

Source : Extrait de l'article « Environnement » dans le dictionnaire en ligne *Hypergé*, publié le 24 décembre 2009 <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article468>

Cet autre extrait de l'article d'Yvette Veyret souligne combien **ce qu'on entend par environnement peut être variable et fait l'objet d'une construction, puisqu'on voit ici que les législations de l'Union européenne et de la France ne choisissent pas la même définition.**

Cette construction relève d'un enjeu social et politique surtout depuis les années 1960-70 avec la prise de conscience progressive de différents acteurs à différentes échelles des effets destructeurs des activités humaines sur la planète.

TOUTEFOIS, dans ce thème (titre même) et dans les sujets de dissertation, le terme « environnement » est plus à comprendre comme « nature », « milieu naturel ». C'est plus dans les documents des différents acteurs que le mot peut avoir un autre sens.

➔ *Inutile de donner les deux définitions dans une introduction de dissertation ; donnez celle que vous conservez)*

B. Une notion « à la mode » depuis les années 1960-70, fruit d'une construction historique, sociale et politique

1) Une construction économique et sociale

DIAPO : Ainsi, alors qu'on découvre les pluies acides, les trous dans la couche d'ozone et qu'on s'inquiète de l'explosion démographique, le club de Rome (cercle de réflexion regroupant de intellectuels, industriels, économistes) **demande en 1972 un rapport de prospective (prospective : recherche sur la manière dont va évoluer quelque chose) sur l'évolution future de l'environnement et ses conséquences sur la croissance qui est réalisé par le MIT (institut de recherche universitaire du Massachussetts aux Etats-Unis).**

Il s'agit du **rapport Meadows intitulé « Les limites de la croissance »** (traduit en français par « Halte à la croissance ») qui, pour la première fois, utilise des modèles mathématiques informatisés pour simuler l'avenir et s'inquiète des résultats.

En savoir plus : <http://adrastia.org/introduction-meadows-the-limits-to-growth/>

Vidéo en 7'30 très claire et pédagogique sur le contexte, le rapport et ses critiques

<https://www.youtube.com/watch?v=ouYi1yQDY-w>

Ce rapport ne fait pas l'unanimité (des critiques scientifiques) mais conduit le monde politique et la société à prendre conscience du problème.

DIAPO : Cette prise de conscience – qu'on peut lire, mais à moins grande échelle dès la révolution industrielle au XIXe s. en fait – **devient visible dans les arts, à travers notamment la littérature et les films de science-fiction.**

- ➔ Le roman de Harry Harrison (1965) adapté au cinéma par Richard Fleischer *Soleil vert (Soylent Green)* imagine ainsi un monde surpeuplé, ravagé par la destruction de l'environnement, obligé d'euthanasier ses vieillards pour les recycler en nourriture.
- ➔ En 1973, le Français Michel Grimaud dans *La ville sans soleil* dénonce les catastrophes industrielles
- ➔ en 1974 le Britannique Christopher Priest écrit son grand classique *Le Monde inversé*, roman de SF qui se passe dans un monde postapocalyptique, après l'Effondrement lié à la pénurie de toutes les énergies fossiles.

2) Une construction politique à différentes échelles

DIAPO : En France, l'année 1970 marque un tournant avec en février un discours du président de la république Georges Pompidou à Chicago sur les risques induits par la destruction de l'environnement par l'homme.

« L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même [...] La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la Terre demeure habitable à l'homme ».

En 1971, il crée le 1^{er} ministère « chargé de la protection de la nature et de l'environnement », occupé par Robert Poujade. Une législation spécifique à l'environnement apparaît : en 1976, est promulguée la 1^{ère} loi qui ne porte que sur l'environnement « relative aux installations classées pour la protection de l'environnement »

Apparaissent également en France et en Europe les premiers partis écologistes. En France, le 1^{er} candidat écologiste à la présidence de la république est René Dumont en 1974. Il obtient 1.32% des voix.

En savoir plus sur la prise de conscience environnementale dans la politique française des années 1970 :

http://www.assemblee-nationale.fr/12/controle/delat/dates_cles/discours_chicago.asp

Emission de France culture sur ce 1^{er} ministère de l'environnement : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-de-lenvironnement-14>

Emission de France inter sur la 1^{ère} campagne écologiste à la présidence de la république en 1974 :

<https://www.franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles/affaires-sensibles-26-novembre-2018>

A l'échelle internationale, l'environnement devient aussi un sujet de préoccupation dans les années 1970.

Aux Etats-Unis, le 1^{er} Earth Day est institué en 1970.

Surtout, en 1972, est organisé en Suède, à Stockholm, ce qui est considéré comme le 1^{er} Sommet de la Terre appelé la conférence des Nations unies sur l'Environnement humain. Cette conférence sur l'environnement à laquelle ont participé 113 Etats, donna naissance :

- au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

- des conventions comme la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES), la convention de Ramsar sur les zones humides ou encore la Convention sur la prévention de la pollution par les navires, ou convention MARPOL, sont adoptées.

Les dirigeants du monde ont décidé ensuite de se réunir tous les 10 ans puis tous les ans.

En savoir plus : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/conference-de-stockholm/>

15 ans après, en 1987, le rapport Brundtland fait un pas supplémentaire dans la définition de la protection de l'environnement par l'adoption souhaitée d'un développement durable, « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

En savoir plus : <https://www.geo.fr/environnement/le-rapport-brundtland-pour-le-developpement-durable-170566>

Par ailleurs, l'ONG Greenpeace est créée en 1971 à Vancouver au Canada. Elle se préoccupe de la protection de l'environnement et de l'abandon du nucléaire.

C'est ainsi au début des années 1970 que le terme « environnement », réservé plutôt à la sphère scientifique jusque-là, devient un terme politique.

C. Une notion à la croisée de différents champs de recherche et réflexion

Aujourd'hui, l'environnement est un concept intégré à tous les champs disciplinaires qui portent sur le rapport milieux/sociétés un regard différent.

- **une approche historique** : intérêt pour les héritages, les modes de gestion et de rapport à l'environnement

Après des spécialistes étrangers (William CRONON, de Richard GROVE, de Stephen PYNE, etc), un spécialiste français : Grégory QUENET, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?* : Compte-rendu intéressant (A METTRE EN FICHE ?) : <https://www.slate.fr/tribune/86629/histoire-environnement-histoire?amp>

Robert DELORT et François WALTER, *Histoire de l'environnement européen* : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/2970>

Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*

- **une approche géographique** : intérêt pour « les concepts de ressources, de risque, de paysage et de patrimoine. Par ses analyses, elle souligne les enjeux économiques, sanitaires et géopolitiques associés aux défis environnementaux » (Y. Veyret)

Yvette VEYRET : la géographe française spécialiste de l'environnement avec notamment *Géo-environnement* (2004). Elle dresse ici un panorama de la pensée géographique sur le développement durable depuis le XVIIIe s. : http://www3.ac-poitiers.fr/hist_geo/Phares/EEED/yveyretmai05.pdf

« L'environnement, objet géographique ? » : <http://www.anales.org/re/2007/re48/veyret.pdf>

Mais aussi Paul ARNOULD, Laurent SIMON, *Géographie de l'environnement* (2007)

- **une approche en sciences politiques** : recherches sur les politiques relatives à l'environnement

Jérémy RIFKIN (spécialiste de l'écologie politique) et son ouvrage *le New Deal vert mondial* : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transitions-ecologiques/c-est-la-premiere-fois-que-l-humanite-se-considere-comme-une-espece-en-danger-830667.html> ou <https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement/un-new-deal-vert-a-la-rescousse-de-la-planete>

Bruno VILLALBA, *Appropriations du développement durable* :

http://www.septentrion.com/fr/livre/?GCOI=27574100240360&fa=author&person_ID=7851

Daniel COMPAGNON sur la gouvernance environnementale globale et les politiques comparées de l'environnement

- **une approche géopolitique** : intérêt pour la volonté de gouvernance et les conflits liés à l'environnement, notamment en analysant les points de vue des différents Etats lors des conférences internationales ou vis-à-vis des réglementation et engagements mondiaux.

François GEMENNE, spécialiste de la géopolitique de l'environnement avec son *Atlas de l'Anthropocène* (2019) et *L'enjeu mondial : l'environnement* (2015)

<https://www.franceculture.fr/personne/francois-gemenne>

Philippe SUBRA, spécialiste de la géopolitique des conflits environnementaux et des infrastructures.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/06/09/le-durcissement-des-conflits-environnementaux_4649108_3232.html

- **une approche en droit** : le droit de l'environnement apparaît en France dans les années 1960 en réaction aux grandes catastrophes écologiques : il s'agit alors de créer des garde-fous pour limiter la dégradation des milieux naturels. Depuis, le droit s'étoffe avec l'émergence de notions telles que : patrimoine commun de l'humanité, principe de précaution, irréversibilité,...

Le droit moderne de l'environnement apparaît, en France, dans les années 1960. Il émerge en réaction à de grandes catastrophes écologiques et intervient pour mettre en place des garde-fous juridiques propres à limiter la dégradation de l'environnement. Peu à peu ce champ progresse avec l'édiction d'un Code et de la Charte constitutionnelle de l'environnement. Une dimension conceptuelle du droit de l'environnement émerge avec les notions de patrimoine commun de l'humanité, de développement durable, de précaution, d'irréversibilité, etc.

Adeline MEYNIER : thèse publiée en 2020 : <https://univ-droit.fr/recherche/actualites-de-la-recherche/parutions/34057-reflexions-sur-les-concepts-en-droit-de-l-environnement>

- **une approche en économie** : histoire du rapport économique à la nature considérée longtemps comme une contrainte mais aussi une source de richesse (exploitation des ressources naturelles) comme au XIXe s. ou être vue aujourd'hui comme une nouvelle valeur. Des économistes pensent aussi désormais la nécessité de décroissance pour des raisons environnementales.

Historique intéressant de la pensée économique sur l'environnement : <https://www.cairn.info/revue-innovations-2003-2-page-139.htm> (à lire pour les spécialistes de SES)

- **une approche en sciences sociales (sociologie, psychologie, philosophie)** : intérêt pour les différents rapports de l'homme à la nature qui a pu l'adorer, la diviniser, la considérer comme un refuge ou développer une crainte respectueuse à son endroit.

Bruno LATOUR : <https://reporterre.net/Bruno-Latour-Defendre-la-nature-on-baille-Defendre-les-territoires-on-se-boue> ou

<http://www.bruno-latour.fr/taxonomy/term/14.html>

La sociologie de l'environnement (article pointu) : <https://journals.openedition.org/socio-logos/3151?lang=en>

- **une approche dans les sciences naturelles (biologie, géologie, océanographie, climatologie, etc.)** dont c'est le champ même de recherche ; c'est elles qui ont fondé de nombreux concepts réutilisés par les autres sciences comme l'écosystème, la biodiversité, etc.

Travail très intéressant de *France culture* pour dresser une liste de 100 penseurs de différentes époques et disciplines qui ont réfléchi sur l'écologie. Chacun est présenté de manière synthétique. = A LIRE ET A METTRE EN FICHE POUR AVOIR QUELQUES REFERENCES DANS CHAQUE DOMAINE : <https://www.franceculture.fr/environnement/les-eco-intellectuels-100-penseurs-pour-comprendre-lecologie>

II. Faire l'histoire de l'environnement

En savoir plus : Article scientifique extrêmement complet qui décrit l'historiographie (histoire de la recherche historique) de l'histoire de l'environnement : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2009-4-page-7.htm>

A. Les pionniers

DIAPO : Emmanuel LE ROY LADURIE fait figure de pionnier avec ses recherches sur le climat : son ouvrage paru en 1967 *Histoire du climat depuis l'an Mil* a montré pour la première fois que le climat n'était pas un invariant, au-delà des changements à l'échelle géologique, mais que les fluctuations étaient importantes à l'échelle annuelle, décennale et centennale. L'historien a par exemple mis en évidence un « mini âge glaciaire » à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe s. en Europe qui expliquerait en partie la faible croissance démographique à cette époque, alors qu'il constate un réchauffement depuis un siècle.

Il met par ailleurs en évidence les conséquences de ces fluctuations climatiques sur la vie politique française (Fronde, crises révolutionnaires de 1788-89 et 1846-48).

DIAPO : Toutefois, c'est aux Etats-Unis que l'histoire environnementale prend réellement son essor. On date fréquemment sa naissance de 1972 avec un article de Roderick NASH sur l'histoire environnementale américaine. S'ensuivent en 1976 la création d'une revue, *Environmental Review*. Les travaux de Nash portent notamment sur le concept de wilderness ou "sauvagerie" et cherchent à redécouvrir les origines américaines dans la nature sauvage et dénonce les excès du temps présent (il s'élève par exemple contre une marée noire en 1969).

Donald WORSTER quant à lui désigne le capitalisme comme responsable des dégradations faites à la nature. Il écrit le récit d'une chute, d'un déclin en opposant le capitalisme à l'ancienne utilisation raisonnée de la nature par les populations locales.

A partir des années 1980, les Etats-Unis connaissent une 2^e génération de chercheurs sur l'histoire de l'environnement et ce champ de l'histoire s'internationalise à partir des années 1990, sauf peut-être en France où ce sujet suscite peu d'intérêt jusque dans les années 2000. Aujourd'hui Grégory QUENET par exemple est un des représentants de la recherche dans ce domaine en France.

Pour aller plus loin : Emissions de France culture « La Fabrique de l'histoire » :

- 4 émissions sur l'histoire de l'environnement : <https://www.franceculture.fr/recherche?q=histoire+de+l%27environnement>
- 4 sur l'histoire des politiques environnementales : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-des-politiques-environnementales>

B. Les champs de recherche actuels sur l'histoire de l'environnement

DIAPO : L'histoire environnementale s'est aujourd'hui tellement étoffée qu'elle comprend différents thèmes de recherche dont voici les principaux, avec quelques-uns de leurs représentants :

- **L'histoire des forêts** (usages du bois, représentations, gestion des catastrophes) depuis les années 1980 : Andrée CORVOL, *L'homme aux bois*, 1987 et Martine CHALVET, *Une histoire de la forêt*, 2011
- **L'histoire du rôle des pouvoirs face à l'environnement** (aménagement dans les zones humides, actions écologistes) : R MORERA, *L'assèchement des marais en France*, 2011 ; R FAVIER *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'Histoire*, 2002
- **L'étude des risques environnementaux** : G QUENET, *le tremblement de terre de Bordeaux du 10 août 1759 vu par un compagnon vitrier*, dans la revue *Hypothèses*, 2001-1
- **L'histoire de l'environnement urbain** (question de la nature et des espaces verts, des dispositifs techniques d'épuration des déchets ou de potabilisation de l'eau, des pollutions et de leurs conséquences) : G QUENET, *Versailles, Une histoire naturelle*, 2016 ; C-F MATHIS, E-A PEPYS, *La ville végétale*, 2017 ;
- **L'histoire des animaux (aux confins de l'histoire culturelle)** : l'ours ou encore le loup étudié par Michel PASTOUREAU ; E BARATAY, *Biographies animales*, 2017
- **L'histoire du développement de l'écologie politique et du militantisme (en lien avec l'histoire politique)** : A VRIGNON, *la naissance de l'écologie politique en France*, 2017
- **L'histoire du genre et de l'environnement** : un numéro spécial de la revue *Cahiers du genre*.

L'histoire environnementale vient parfois se mêler à d'autres champs historiques : histoire du genre, histoire politique, histoire urbaine, histoire culturelle...

C. Sources et méthodes de l'historien de l'environnement

L'histoire de l'environnement requiert comme toute recherche historique de s'appuyer sur des sources qu'on croise pour construire un discours aussi objectif que faire se peut.

DIAPO : Les sources et méthodes de l'histoire environnementale sont parfois classiques :

- **Ecrits du for privé** qui donnent des témoignages (livres de compte, livres de raison, mémoires et autres témoignages) qui permettent par exemple de connaître la date des vendanges, des éléments sur la météo, sur les aménagements réalisés, etc.
- **Toutes les iconographies** qui donnent à voir les paysages du passé
- **Les textes législatifs et officiels** : du code forestier de Colbert à la charte environnementale en passant par la loi littorale ; les instructions de Napoléon III pour le drainage et l'aménagement des Landes etc.
- **Cartes anciennes** et étude des toponymes (ex : « Les essarts » qui est un nom de lieu-dit très courant vient du verbe « essarter » qui veut dire défricher donc cela nous apprend un défrichage ancien qui est demeuré – quartier d'une ville – ou non – zone forestière. Les SIG (systèmes d'information géographique) en utilisant le géoréférencement permettent des comparaisons très instructives entre cartes d'époques variées, photographies aériennes, etc.

DIAPO : Les historiens ont recours à des méthodes plus techniques, utilisées plutôt en archéologie :

- **Archéobotanique** qui s'appuie sur les restes de végétaux retrouvés et notamment les pollens (polynologie) ou encore les charbons de bois
- **Dendrochronologie** (datation du bois à partir des anneaux de croissance)
- **Archéologie aérienne et SIG** : elles peuvent faire apparaître des aménagements anciens peu visibles au ras du sol

L'histoire de l'environnement s'appuie sur les données d'autres sciences : climatologie, géologie, etc.